

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE

PARAISANT LE 1^{er} ET LE 16 DE CHAQUE MOIS A LOME

TARIF

ACHAT	ABONNEMENT ANNUEL	ANNONCES
<ul style="list-style-type: none">• 1 à 12 pages..... 200 F• 16 à 28 pages600 F• 32 à 44 pages1000 F• 48 à 60 pages1500 F• Plus de 60 pages 2 000 F	<ul style="list-style-type: none">• TOGO..... 20 000 F• AFRIQUE..... 28 000 F• HORS AFRIQUE 40 000 F	<ul style="list-style-type: none">• Récépissés de déclaration d'associations .10 000 F• Avis de perte de titre foncier (1^{er} et 2^e insertions)10 000 F• Avis d'immatriculation10 000 F• Certification du JO 500 F

NB. Le paiement à l'avance est la seule garantie pour être bien servi.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'EDITOGO Tél : (228) 221-37-18 221-61-07 08 Fax (228) 222-14-89 - BP 891 - LOME

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION

CABINET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE - TEL : 221 - 27 - 01 - LOME

SOMMAIRE

PARTIE NON OFFICIELLE

AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

Récépissés de déclaration d'Associations..... 1

Avis de perte de Titres fonciers..... 2

Le service du journal officiel décline toute responsabilité quant à la teneur des actes publiés sous cette rubrique

RECEPISSES DE DECLARATION D'ASSOCIATIONS

N°0464 / MATDCL-SG-DAPOC-DOCA du 03 / 10 / 2008

Dénomination : ACTION EN FAVEUR DES ENFANTS DESHERITES, DES FAMILLES PAUVRES ET LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT AU TOGO (A. F. E. D. P. E. TO.)

Siège : Baguida (P Golfe) -Togo

But : L'association a pour but d'œuvrer à l'amélioration des conditions de vie des enfants et familles pauvres et de la qualité de l'environnement en vue d'un développement humain durable.

Lomé, le 03 octobre 2008

Le ministre d'Etat, ministre de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités locales

Pascal A. BODJONA

N° 0491 / MATDCL-SG-DAPOC-DOCA du 23 / 10 / 2008

Dénomination : ASSISTANCE PLUS (A. P.)

Siège : Kara (P Kozah) -Togo

But : L'association a pour but d'apporter sa contribution aux efforts déployés par l'Etat, les populations de base et les partenaires en développement dans la lutte contre la pollution de l'écosystème et la pauvreté.

Lomé, le 23 octobre 2008

Le ministre d'Etat, ministre de l'Administration territoriale,
de la Décentralisation et des Collectivités locales, porte-
parole du gouvernement

Pascal A. BODJONA

N°0475 / MATDCL-SG-DLPAP-DOCA du 20 / 10 / 2008

**Dénomination : ASSOCIATION INTERNATIONALE :
RUTH AND BOAZ**

Siège : Lomé -Togo

But : L'association a pour but de contribuer à l'épanouissement
socio-économique des veuves, veufs et orphelins en vue d'un
développement humain durable.

Lomé, le 20 octobre 2008

Le ministre d'Etat, ministre de l'Administration territoriale,
de la Décentralisation et des Collectivités locales porte-
parole du gouvernement

Pascal A. BODJONA

AVIS DE PERTE DE TITRES FONCIERS

Avis est donné au public de la perte de la copie du Titre foncier
n° 13.071, volume LXVI, Folio 124, appartenant à M.
Charlemagne Yéwou AMEGAVIE, Directeur de société,
demeurant et domicilié à Lomé Tokoin-Wuiti.

Pour deuxième insertion

Avis est donné au public de la perte de la copie du Titre foncier
n° 7052 inséré au Livre foncier de la République togolaise
Vol. XXXVI et F° 116 appartenant à M. Herman AHOLU,
employé de commerce demeurant à Sokodé.

Pour deuxième insertion

Avis est donné au public de la perte de la copie du Titre foncier
n° 1089 inséré au Livre foncier de la République togolaise Vol.
VI, F° 163 appartenant à Monsieur Henry Kouami AMEGAH,
commerçant demeurant à Kpalimé.

Pour deuxième insertion

Avis est donné au public de la perte de la copie du Titre foncier
n° 1639 : Vol. IX. Fo 109 inséré au Livre foncier de la République
togolaise appartenant à Mlle SIBA Glélé Rosina.

Pour deuxième insertion

Avis est donné au public de la perte de la copie du Titre foncier
n° 3779 : Vol. XX. Fo 53 inséré au Livre foncier de la République
togolaise appartenant à Mlle SIBA Glélé Rosina.

Pour deuxième insertion

Avis est donné au public de la perte de la copie du Titre foncier
n° 9309 inséré au Livre foncier de la République togolaise Vol
XLVII et F° 172 appartenant à Monsieur FALEME Maurice et
Eléonore L. Antoinette, née Germain Rep M^r WILSON-BAHUN
Tété HSE Sénam, notaire à Lomé.

Pour deuxième insertion

Avis est donné au public de la perte de la copie du Titre foncier
n° 10417. Vol. LIII Fo 75 de la République togolaise,
appartenant à M. WILSON Kpoti Towomassé, demeurant à
Lomé.

Pour deuxième insertion

Avis est donné au public de la perte de la copie du Titre foncier
n° 18.882, Vol. XCV Fo 134 de la République togolaise,
appartenant à Monsieur AZIACA S. Kokou, demeurant à Lomé.

Pour deuxième insertion

Avis est donné au public de la perte de la copie du Titre foncier
n° 26.476, Vol.133 Fo 156 de la République togolaise,
appartenant à la collectivité ATANDJI, demeurant à Lomé.

Pour deuxième insertion

Avis est donné au public de la perte de la copie du Titre foncier
n° 25903 RT, Vol.130 Fo 187, appartenant à M. Alexis Koffi
AQUEREBURU, Avocat à la cour, demeurant à Lomé.

Pour deuxième insertion

Avis est donné au public de la perte de la copie du Titre Foncier N° 839, du territoire du Togo, volume V, Folio 144 appartenant à la collectivité Gnéthé SOKPATA, demeurant à Gros-Bè.

Pour deuxième insertion

Avis est donné au public de la perte de la copie du Titre Foncier N° 11629 de la République togolaise, volume LIX, Folio 83 appartenant à M. LOTSI Konvi Hanyo, officier de police, demeurant à Lomé, quartier Lomé-Nava.

Pour deuxième insertion

Avis est donné au public de la perte de la copie du Titre Foncier N° 9415 de la République togolaise, volume XLVIII, Folio 78 appartenant à Mme Mariama LAWANI, revendeuse demeurant à Lomé-Doulassamé, 15 Rue Amémaka Libla.

Pour deuxième insertion

Avis est donné au public de la perte de la copie du Titre Foncier N° 55 du cercle d'Atakpamé, volume 1, Folio 55 appartenant à

feu FELIHO Vincent, commerçant ayant demeuré à Lomé.

Pour deuxième insertion

Avis est donné au public de la perte de la copie du Titre Foncier N° 678 du territoire du Togo, volume IV, Folio 154 appartenant à feu FELIHO Vincent, commerçant ayant demeuré à Lomé.

Pour deuxième insertion

Avis est donné au public de la perte de la copie du Titre Foncier N° 135 du territoire du Togo, volume 1, Folio 135 appartenant à feu FELIHO Vincent, commerçant ayant demeuré à Lomé.

Pour deuxième insertion

Avis est donné au public de la perte de la copie du Titre Foncier N° 668 du territoire du Togo, volume IV, Folio 144 appartenant à feu Vincent FELIHO, commerçant ayant demeuré à Lomé.

Pour deuxième insertion